



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Marylise LEON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°50

25 Septembre
2018

ASSURANCE CHÔMAGE

La CFDT s'engagera pour les droits des demandeurs d'emploi !

Aujourd'hui le gouvernement a adressé le document de cadrage aux organisations syndicales et patronales les invitant à l'ouverture d'une négociation de la convention d'assurance chômage. Renonçant à son principe de n'aborder un sujet social qu'une fois par quinquennat, le Président de la République veut aujourd'hui rebattre les cartes de l'assurance chômage.

Pour la CFDT, l'assurance chômage ne peut être abordée par le seul prisme d'une vision gestionnaire avec pour unique boussole des économies budgétaires ! Ainsi le document de cadrage fixe une baisse drastique des dépenses. En parallèle, le gouvernement annonce la suppression de 800 postes à Pole Emploi....

Ce sont d'abord des solutions concrètes aux situations de précarité qui doivent être apportées, au-delà des modifications des règles et des dispositifs existants. **Les travailleurs précaires et pauvres** en CDD très courts n'ont pas à payer les choix budgétaires du gouvernement. Ces travailleurs subissent les choix d'hyper-flexibilité des entreprises. Charge à elles d'assumer leur part de responsabilité pour développer un emploi durable et de qualité.

Pour la CFDT, ni chaise vide, ni chèque en blanc. La CFDT s'engagera dans la future négociation. Le document de cadrage est une base de discussion. Mais **la CFDT entend bien développer ses propres propositions** pour défendre les droits à indemnisation pour tous et le droit à un accompagnement personnalisé de qualité.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante